

Siège social :

33 Rue du Général de Gaulle
62880 ANNAY-SOUS-LENS

☎ : 03.21.40.00.22

Agrément : E25062000500

Siret : 3178865300029

Existence 31620012262

Centre de formation :

Zone Artisanale de la fosse 3
62680 MERICOURT

☎ : 03.21.67.58.58

Naf 8553Z

RENSEIGNEMENTS PERMIS B (code CPF 206)

Code RNCP/RS: Non inscrit

Code Certif Info: 54664

- Avec le permis B seul, vous pourrez conduire les véhicules automobiles dont le **PTAC est inférieur ou égal à 3.5 tonnes, de 8 passagers maximum** (conducteur non compris), le PTAC étant le poids total en charge du véhicule, c'est-à-dire le poids maximal autorisé, ou encore le poids du véhicule et de ce qu'il transporte (personnes, marchandises, etc.).
- Sachez que la plupart des **camping-cars** ont un PTAC inférieur ou égal à 3.5 tonnes et peuvent donc se conduire avec un simple permis B.
- Vous pourrez également atteler à votre véhicule **une remorque dont le PTAC est inférieur ou égal à 750 kg.**
- Pour les **remorques et caravanes de plus de 750 kg**, le permis B suffit toujours sous réserve que la somme des PTAC de l'ensemble (cumul du véhicule tracteur et de la remorque) **ne dépasse pas 3 500 kg.** Au-delà d'un PTAC de l'ensemble supérieur à 4.25 tonnes, le **permis BE** (remorque) est nécessaire.
- Le permis B permet également de conduire **un véhicule agricole ou forestier** dont la vitesse ne dépasse pas 40 km/h.

Pré-requis :

- Avoir 16 ans minimum pour s'inscrire à l'auto-école et passer l'examen théorique (15 ans en **apprentissage anticipé**)
- Avoir obtenu l'ASSR2 ou l'ASR si vous êtes né à partir du 1^{er} janvier 1988 et que c'est la 1^{ère} catégorie de permis que vous passez
- Avoir 17 ans minimum au passage de l'examen pratique

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Public visé : Tous publics

Durée de réalisation de la formation : de 3 mois à 1 an

20 heures est le minimum légal obligatoire

Les objectifs de la formation :

Dès l'inscription, 1h d'évaluation de départ est réalisée pour déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

Ensuite 3 heures de leçons pour les bases seront programmées sur simulateur.

Pour préparer l'examen théorique général (ETG), vous recevrez un lien pour effectuer 50 séries de code en ligne et visionner des cours via l'application **PASS ROUSSEAU** des Codes Rousseau. Vous aurez accès à toutes nos séances de code en agence à volonté, des cours de code avec formateur sont proposés mensuellement sur les thèmes suivants (dates et inscription préalable pour ces derniers en agence):

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers

- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Eléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Equipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Séances de code :

LENS : 2 avenue VAN PELT

- Lundi de 15h à 17h
- Mardi de 10h à 12h
- Mercredi de 15h à 18h
- Samedi de 9h à 12h

MERICOURT : 93 rue Robespierre

- Mardi de 19h30 à 20h30

MERICOURT (centre de formation) : ZA FOSSE 3, avenue Sikorski

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h

ANNAY/SOUS/LENS : 33, rue du Général de Gaulle

- Jeudi de 19h30 à 20h30
- Samedi de 14h à 15h

❖ L'examen théorique général

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé. L'élève se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen sur le site de l'opérateur et règle la redevance de 30 euros en ligne. L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM. Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions. Vous devez transmettre le résultat par mail à lens@jean-pajor.com.

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé		
Compétences générales	Compétences	
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire Démarrer et s'arrêter Doser les accélérations et les freinages à diverses allures Utiliser la boîte de vitesses Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire Regarder autour de soi et avertir Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité	<ul style="list-style-type: none"> - Cours théoriques - Cours pratiques sur simulateur - Cours individuels en véhicule - Cours collectifs en véhicule - Mise en situation en circulation
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation Adapter l'allure aux situations Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité Tourner à droite et à gauche en agglomération Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau	<ul style="list-style-type: none"> - Cours théoriques - Cours pratiques sur simulateur - Cours individuels en véhicule - Cours collectifs en véhicule - Mise en situation en circulation
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Evaluer et maintenir les distances de sécurité Croiser, dépasser et être dépassé Passer des virages et conduire en déclivité Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	<ul style="list-style-type: none"> - Cours théoriques - Cours pratiques sur simulateur - Cours individuels en véhicule - Cours collectifs en véhicule - Mise en situation en circulation

	<i>Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau</i>	
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique	<i>Suivre un itinéraire de manière autonome Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence Pratiquer l'écoconduite</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Cours théoriques - Cours pratiques sur simulateur - Cours individuels en véhicule - Cours collectifs en véhicule - Mise en situation en circulation

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques. Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite. Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser via le livret numérique de l'application EASYSYSTEM ;

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire. Un bilan de compétence sera réalisé à l'issue de la formation pratique et peut être réalisé à votre demande à tout moment de la formation.

Vous recevez vos identifiants CODE ROUSSEAU pour le livret numérique, les avis, les rendez vous conduite.

Vous pourrez également programmer vos heures de conduite selon vos disponibilités à raison de 1h à 2h maximum par semaine. 20H minimum sont obligatoires (simulateur inclus). Le candidat peut commencer la formation pratique avant d'obtenir son code. Le moniteur informe l'élève en temps réel de sa progression en validant les compétences via le livret numérique et ne le présentera à l'examen du permis de conduire que lorsqu'il le jugera prêt.

❖ L'examen pratique :

À compter du 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. L'épreuve dure 32 minutes.

Elle comprend :

- *la vérification de la recevabilité des documents d'examen ;*
- *l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;*
- *la présentation de l'épreuve par l'examineur ;*
- *l'installation au poste de conduite ;*
- *les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;*
- *une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;*
- *la réalisation d'un test de la vue ;*

- la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière);
- des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- la mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- l'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique. Le rdv est donné sur le site de l'examen (LENS en général).

Il est toujours plus facile de réussir un examen lorsqu'on connaît précisément les critères d'évaluation ! La grille d'évaluation ci-dessous est celle utilisée par l'inspecteur pendant l'épreuve pratique. Pour être reçu, vous devrez obtenir au minimum 20 points sur 31 et ne pas commettre de faute éliminatoire au permis.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation				Autonomie conscience du risque			
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Effectuer des vérifications du véhicule (1)								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
Sous-totaux								
Courtoisie au volant								+1
Conduite économique et respectueuse de l'environnement								+1
Total général								

0: la compétence n'est pas acquise et le candidat est incapable de la restituer.

1: la compétence est en cours d'acquisition mais mal maîtrisée.

2: la compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variables.

3: la compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était utile.

Les compétences liées à l'autonomie et à la prise de conscience des risques sont notées pour 3 points maximum. Chaque compétence comptant pour 1 point.

Les attitudes par rapport aux autres usagers (courtoisie) et la conduite économique comptent chacune pour 1 point supplémentaire, si leur acquisition est jugée suffisante.

E: Erreur éliminatoire
Le candidat peut être éliminé dans 2 cas:
- La sécurité n'est pas assurée.
- Il commet une infraction:
• circulation à gauche sur chaussée à double sens,
• franchissement d'une ligne continue,
• circulation sur bande d'arrêt d'urgence, ou voie réservée,
• non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt,
• circulation en sens interdit.

Minimum 20 points sur 31

TARIF: 1272€ euros comprenant :

- Les frais de dossiers
- 1 heure d'évaluation préalable du niveau de l'élève, 3h de simulateur et 17 heures de conduite sur véhicule
- séances de code à volonté en agence, cours avec formateur
- le livret numérique
- un forfait code internet 50 séries (valable 3 mois)
- 1 accompagnement à l'examen conduite

TARIF: 1713 € euros comprenant :

- Les frais de dossiers
- 1 heure d'évaluation préalable du niveau de l'élève, 3h de simulateur 26 heures de conduite sur véhicule
- séances de code à volonté en agence, cours avec formateur
- le livret numérique
- un forfait code internet 50 séries (valable 3 mois)
- 1 accompagnement à l'examen conduite

La redevance pour l'examen du code de la route n'est pas comprise dans nos forfaits

(30€ à régler auprès de l'opérateur choisi)

Tarif heure de conduite supplémentaire : 49 € / l'heure

Accompagnement à l'examen conduite : 49€ / l'examen

Pièces à fournir :

- 1 code Ephotos d'identité électroniques récentes aux normes agréé service en ligne ANTS
 - la copie recto-verso de la carte d'identité en couleur
 - 2 timbres postaux au tarif en vigueur
 - attestation ASSR de 1^{er} ou 2^{ème} niveau si né après 1988
 - attestation de recensement dès 16 ans ou journée d'appel à la défense (obligatoire entre 17 ans à 26 ans)
 - 1 enveloppe maxi 100g prioritaire suivie (poste)
 - La copie du permis AM si l'intéressé en est titulaire
 - Une facture de moins de 6 mois (**facture** eau, gaz, elec ou téléphone ou dernier avis d'impôt sur les revenus)
- Si la facture n'est pas à votre nom : copie recto verso de la carte d'identité de l'hébergeant ainsi qu'une attestation d'hébergement signée par l'hébergeant et hébergé

Agence à contacter : 2 avenue VAN PELT 62300 LENS

TEL : 03.21.42.84.44

Lens@jean-pajor.com

Prise en charge des élèves dans un rayon de 20 kms maximum autour de chaque agence.